

## Master - Droit des Affaires

université  
de BORDEAUX

Code : I351281L

### LIEU DE FORMATION

Campus de Pessac  
6 Avenue Léon Duguit  
33600 PESSAC

Durée : 1 an

### CONTACT

Formation :  
Suzie BRADBURN  
Responsable de la  
formation  
[suzie.bradburn@u-bordeaux.fr](mailto:suzie.bradburn@u-bordeaux.fr)

Alternance :  
Blanche DEMPLOS  
Référente Administrative  
[blanche.demptos@u-bordeaux.fr](mailto:blanche.demptos@u-bordeaux.fr)

[TÉLÉCHARGER LA FICHE  
AU FORMAT CSV](#)

Fiscalité des Affaires et du Patrimoine

Le Master Fiscalité des affaires et du patrimoine permet aux étudiants d'acquérir et de perfectionner leurs connaissances théoriques et pratiques en droit fiscal des affaires et en fiscalité du patrimoine dans une perspective interne, européenne et internationale, tout en développant une importante culture en droit des sociétés, en droit des contrats, en droit patrimonial de la famille ainsi qu'en comptabilité et finance d'entreprise.

## Objectifs

### Les objectifs de la formation

La formation, dispensée par des enseignants-chercheurs et des praticiens, vise à former des étudiants capables de maîtriser les enjeux à la fois théoriques et pratiques de la fiscalité tout en disposant d'une bonne maîtrise des matières connexes. La formation vise également à développer les compétences indispensables à une bonne insertion professionnelle (prise de parole en public, travail en équipe, mise en situation professionnelle, réflexion, synthèse, argumentation...).

## Insertion

### Métiers accessibles

Une approche complète de la fiscalité répondant aux besoins des milieux professionnels

Un important réseau professionnel développé par les trois responsables de la formation, qui est à même d'assurer l'intervention de professionnels de haut niveau (avocats fiscalistes, directeurs fiscaux, membres de la haute administration fiscale, magistrats...). Alternance en Master

# Contenus

---

## Contenu de la formation

Fiscalité européenne et internationale (65 h)  
Fiscalité européenne (15 h) Fiscalité internationale (30 h) Séminaires pratiques (20 h) Fiscalité des entreprises et du patrimoine (70 h)  
Fiscalité des sociétés et des groupes (25 h) Fiscalité personnelle et patrimoniale (15 h) TVA et impôts locaux (10 h) Séminaires pratiques (20 h) Sources et procédures fiscales (50 h) Procédures fiscales (20 h)  
Sources et grands principes du droit fiscal (20 h) Droit pénal fiscal (10 h)  
Compétences complémentaires (75 h) Comptabilité (25 h) Gestion financière (25 h) Conventions sociétaires (25 h) Compétences transverses (30 h) Anglais (20 h) Mise en situation professionnelle (10 h)  
restitution d'expérience professionnelle, rédaction d'un mémoire professionnel, etc.

## Rythme d'alternance

Septembre -Octobre-Novembre en formation à l'Université ; Décembre-Janvier-Février en entreprise ; Mars-Avril-Mai en formation à l'Université ; Juin-Juillet-Aout en entreprise

## Admissions

---

### Conditions d'accès

Être titulaire d'un M1 en droit comportant des enseignements de droit des affaires et de fiscalité

[Modifier cette formation](#)